

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 et futurs projets

AAPL - Association des Artistes Plasticiens du Luxembourg

7-9 rue Auguste Lumière

L-1950 Luxembourg

(+352) 621 888 089

info@aapl.lu

www.aapl.lu

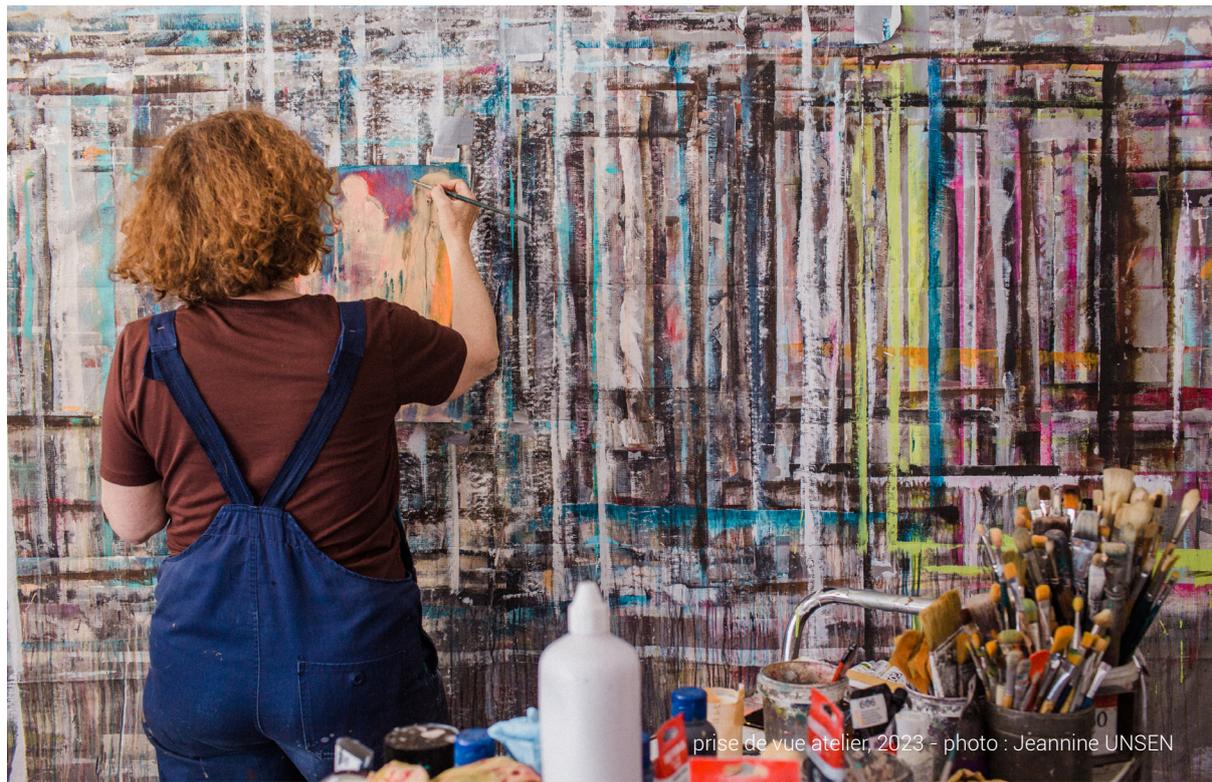


TABLE DES MATIÈRES

1	Highlights 2023	p.1
2	L'AAPL - son évolution	p.2
3	Qui sommes-nous?	p.4
4	Rapport d'activités 2022/23	p.6
5	Dossier de presse	p.12
6	Budget prévisionnel 2024	p.16
7	Groupes de travail 2023/24	p.19
8	Coordination ateliers	p.34



prise de vue atelier, 2023 - photo : Jeannine UNSEN

1. HIGHLIGHTS 2023

- ▶ 10 ans de AAPL
- ▶ Application de la nouvelle loi votée sur l'Art Public, développée en partenariat avec l'AAPL
- ▶ Entrée en vigueur de la nouvelle loi modifiée du Statut de l'artiste, soutenue par l'AAPL
- ▶ Concertations régulières avec le Ministère de la Culture autour des barèmes et des formations
- ▶ Nouveaux espaces de travail et de stockage dans les ateliers au Verlorenkost
- ▶ Nouveau format de rencontre : *Artist to Artist*
- ▶ Accompagnement professionnel : *Portfolio Review*
- ▶ Portes Ouvertes des ateliers de l'AAPL
- ▶ Droits d'Auteur : analyse des pratiques de rémunération dans le secteur culturel
- ▶ Conférence autour de la profession d'artiste au niveau européen avec Visarte (CH) et Platform BK (NL)



prise de vue atelier, 2023 - photo : Jeannine UNSEN

2. L'AAPL - SON ÉVOLUTION

L'AAPL (l'Association des artistes plasticiens du Luxembourg) a été fondée en 2013 et a pour mission la professionnalisation des artistes en arts plastiques, ainsi que la valorisation de leur place dans la société. Conventionnée depuis 2018 auprès du Ministère de la Culture, elle est légalement mandatée de représenter les artistes plasticiens du Luxembourg.

À travers son travail de consultation, de partenariat et de plaidoirie auprès du Ministère de la Culture, ainsi que d'autres instances nationales compétentes (Kultur|LX, les musées, les administrations communales, les Bâtiments publics, la Chambre des commerces, etc.) elle a pour vocation d'améliorer les conditions de travail, ainsi que de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres et des artistes en arts visuels. Elle s'engage à pousser vers une rémunération juste dans le secteur et à faire respecter les droits d'auteur.

Ayant activement participé à la formulation de la loi relative aux commandes publiques d'œuvres artistiques, l'AAPL s'implique dorénavant dans la nouvelle commission d'aménagement artistique, qui a pour mission d'accompagner les différents projets 1% artistiques.

Suite à des années de recherches et des actions menées au sein du secteur qui ont abouti à un certain nombre de changements positifs, l'AAPL est en train de rédiger une série de guides pour ses membres concernant les droits d'auteurs, l'art public, les barèmes et le statut d'artiste. Le site web compte également évoluer et accueillir un espace membre comprenant une série d'outils de professionnalisation et des guides de bonnes pratiques.

L'AAPL fait part du regroupement des associations culturelles, l'ULASC, (Union Luxembourgeoise des Associations du Secteur Culturel) et participe activement aux projets de collaboration et de mutualisation en faveur du secteur culturel.

L'AAPL gère par ailleurs depuis 2021, dans ses locaux du Verlorenkost, des ateliers et des *Project Rooms* ouverts à ses membres, qui servent de lieux de travail, de création, d'expérimentation et de recherche. Ces locaux vont être ouverts à de nouveaux champs d'applications qui seront communiqués d'ici peu. En 2024 nous prévoyons d'accueillir un large éventail de formations en lien direct avec la professionnalisation et directement conçus pour l'artiste. L'association compte également poursuivre les rencontres *Artist to Artist*, ainsi que les *Portfolio Reviews* qui ont rencontré un large succès auprès de ses membres, et désire présenter d'autres formules encourageant l'échange et le développement professionnel.

L'association reste au service de ses membres et est toujours à l'écoute de nouvelles propositions.



3. QUI SOMMES-NOUS?

LES MEMBRES

L'AAPL compte actuellement plus de 180 membres actifs (professionnels et semi-professionnels, étudiants en arts) et sympathisants. Les noms des membres sont à retrouver sur www.aapl.lu.

LES ATELIERS

46 ateliers sont occupés par des artistes professionnels et semi-professionnels, dont 1 atelier par des collectifs, 1 atelier par une résidence et 9 *Project Rooms*.

L'ÉQUIPE

Gestion administrative : Tine Krumhorn

Gérance technique des bâtiments et des ateliers : Georges Steinmetz

Coordination des ateliers : Cristina Picco

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Co-président(e)s : Justine Blau ; Gery Oth ; Marc Soisson

Secrétaires : Alexandra Uppmann ; Jeannine Unsen

Trésorier : Olivier Tirpandzian

Membres : Catherine Lorent ; Julie Wagener ; Hisae Ikenaga ; Alvaro Marzan

LES GROUPES DE TRAVAIL de 2023 – 8 GRANDS AXES

Art Public : Gery Oth ; Florence Hoffmann

Statut d'Artiste : Justine Blau

Rémunération : Justine Blau ; Marc Soisson

Droits d'Auteur : Julie Wagener

Régionalisation et internationalisation : Catherine Lorent

Structuration de l'AAPL : Gery Oth

Formations : Alexandra Uppman



prise de vue atelier, 2023 - photo : Jeannine UNSEN

4. RAPPORT D'ACTIVITES 2023/24

JANVIER 2023

- ▶ **Formation** - échanges avec les autres groupes de travail afin de récolter des informations autour des exigences de formations thématiques et des priorités pour l'AAPL : 1. Rémunération ; 2. Statut d'artiste ; 3. Droits d'auteur ; 4. Art Public
- ▶ **Structuration AAPL** - réunions hebdomadaires et entrevues avec Cristina Picco concernant les futures tâches en relation avec les ateliers.

FÉVRIER 2023

- ▶ **Entrevue avec Grégory Jérôme et le Groupe de Travail « Rémunération »** sur un travail de consultation autour de la grille des barèmes formulée par l'AAPL.
- ▶ **Entrevue avec Grégory Jérôme et le groupe de travail « Rémunération »** pour un travail de consultation sur les grille des barèmes.
- ▶ **Entrevue avec le Ministère de la Culture et le groupe de travail « Rémunération »** ainsi qu'avec les différents directeur.rices ou curateur.rices des institutions luxembourgeoises (Casino - Forum d'art Contemporain, CNA, MNAHA, MUDAM, Kenschthal Esch, NeiSchmelz, Rotondes, Neimënster, Cape, etc).
- ▶ **Réunion avec la coordination culturelle de la Ville de Luxembourg** Christiane Sietzen, Vanessa Cum et Mandy Koppers et l'AAPL pour discuter sur les collaborations possibles.
- ▶ **Université Populaire - rencontre en vue de projets de collaboration.** Rencontre avec Sonja Jaeger pour prise de contact et échange de pistes de collaborations possibles.

- ▶ **Synergie Kultur|lx** - entrevue avec Michèle Walerich (présidente de l'asbl Kultur|lx). Discussion sur les priorités et les convergences avec Kultur|lx et le Groupe de Travail « Structuration ». Discussion de l'AAPL sur la nécessité et les priorités en formation pour les artistes.
- ▶ **Rendez-vous avec le CGDIS** concernant les ateliers du grenier, visite des lieux avec la gérance technique des ateliers.
- ▶ **Assemblée Générale 2023** par visio-conférence.

MARS 2023

- ▶ **Nouvelle loi sur l'Art Public** - la Chambre des députés a voté le projet de loi relative à l'intégration d'œuvres artistiques dans les édifices publics. Ce programme, connu sous l'appellation 1% artistique ou le Kunst am Bau, est inscrit dans la législation luxembourgeoise depuis 1999. Avec cette nouvelle loi, l'intégration d'œuvres artistiques dans les édifices publics dispose désormais de son propre cadre légal lui conférant une plus grande visibilité. Cette loi a été conjointement formulée avec le Groupe de Travail « Art Public » de l'AAPL.
- ▶ **Application du Statut d'artiste** avec Tammy Tangeten du Ministère de la Culture et le Groupe de Travail : Statut d'artiste, Alexandra Uppman, Justine Blau. Entre autres, la discussion vise la proposition d'une intervention de Tammy Tangeten à l'AAPL autour du nouveau Statut d'artiste.
- ▶ **Réunion avec les membres de l'ULASC** afin de discuter de ses statuts et de son évolution sur les années à venir.
- ▶ **Format Artist to Artist** - inauguration d'un format des rencontres et d'échanges entre artistes. En 2023, l'AAPL a accueilli comme intervenants : Aïda Schweitzer, Letizia Romanini, Govinda van Maele, Botagosz Serikbaeva, Alice & David Bertizzolo, Serge Ecker.
- ▶ **Rédaction d'un communiqué** dans le contexte du jugement rendu dans l'affaire de plagiat supposé de Jeff Dieschbourg concernant l'œuvre de la photographe Jingna Zhang.

AVRIL 2023

- ▶ **Réunion autour du Statut d'Artiste** et présentation de la loi modifiée aux membres de l'AAPL.
- ▶ **Groupe de Travail « Rémunération »** - entrevue de travail avec Grégory Jérôme.
- ▶ **Ministère de la Culture** - réunion en vue des projets de formations. Rencontre avec Nadine Erpelding pour les échanges sur les projets et les formations à venir sur base des besoins exprimés par les membres de l'AAPL.
- ▶ **Structuration AAPL** - revue des arborescences Plateforme informatique AAPL. Réunions de coordination hebdomadaires avec la gestionnaire administrative de l'AAPL, la coordinatrice ateliers et le gérance technique des ateliers.
- ▶ **Art Public** - relecture du guide de l'Art Public et révision du texte sur le projet de loi 1%, notations envoyées au Ministère de la Culture.
- ▶ **Kultur|lx** - rencontre en visio-conférence avec Hélène Doub et Eléonore Mialonier autour des opportunités de formation, ainsi que d'une possible collaboration à l'occasion de ArtWeek 2023.
- ▶ **House of Training** - rencontre virtuelle entre Julie Wagener, Cristina Picco et Pablo Mohr pour discuter du contenu de la formation *Faire usage des se droits d'auteur*, proposé par la House of Training et évaluer l'opportunité de la proposer aux membres de l'AAPL.

- ▶ **INLL** - accueil de la classe d'étudiants du cours « Le Français, tout un art » de l'Institut National de Langues de Luxembourg. La rencontre avec des artistes résidents au Verlorenkost permet à l'association de faire connaître sa mission et ses actions, et de plus s'approcher du grand public.

MAI 2023

- ▶ **Coordination ateliers** - mise au point de nouveaux modèles de « contrat de mise à disposition » adaptés à accueillir de façon différenciée des particuliers, des collectifs d'artistes et des associations artistiques et culturelles pour une occupation longue ou liée à la réalisation de projets ponctuels. L'association obtient la permission d'occuper de nouveaux espaces de travail au troisième étage des bâtiments.
- ▶ **Structuration AAPL** - Réunions avec les locataires des ateliers concernant leurs activités et les préparations des workshops aux journées de la porte ouverte.

JUIN 2023

- ▶ **Entrevue avec le Ministère de la Culture** (Jo Kox (premier Conseiller du Gouvernement au Ministère de la Culture), Josée Hansen (cheffe du Département de la création et de la promotion artistique) et Claudine Hemmer (Conseillère Arts visuels et Architecture au Ministère de la Culture)) et le groupe de travail « Rémunération » (Grégory Jérôme, Mike Bourscheid, Marc Soisson & Justine Blau) afin de présenter une nouvelle proposition de barèmes adaptés selon les critères abordés lors de la réunion de février 2024.
- ▶ **Rencontre avec le Cabinet Rodesch** afin de discuter de futures collaborations avec l'AAPL concernant les contrats types, la grille des barèmes et autres sujets.
- ▶ **Smart Belgique** - prise de contact avec la coordinatrice ateliers, Cristina Picco. Échanges avec Carlo Vergnano pour discuter d'un possible partenariat institutionnel autour des formations.
- ▶ **Assises Culturelles des Arts Visuels KEP** à Echternach organisées par le Ministère de la Culture.

JUILLET 2023

- ▶ **Publication dans le WOXX** du communiqué de l'AAPL sous le titre *Le Droit d'Auteur – Ce Grand Méconnu*, dans le contexte du plagiat supposé de Jeff Dieschbourg et de la photographe Jingna Zhang.
- ▶ **Réunion de travail de consultation** entre le Groupe de Travail « Rémunération » et le consultant Grégory Jérôme.
- ▶ **Réunion Ministère de la Culture** - présentation du nouveau document simplifié des suggestions tarifaires, sur consultation des membres du Groupe de Travail « Rémunération ».
- ▶ **Organisation d'un workshop autour du travail artistique** et les principes, les définitions et les modalités de rémunération. Ouvert aux membres de l'AAPL. Avec Jeannette Slütter (Platform BK, NL), Christian Jelk (Visarte, CH), Grégory Jérôme (sociologue, Hear, Économie Solidaire de l'Art, FR).
- ▶ **Organisation d'une discussion autour de la profession d'artiste** et les conditions matérielles, les horizons politiques et la mobilisation dans les pratiques artistiques actuelles au niveau européen. Avec Christian Jelk (Visarte, CH), Jeannette Slütter (Platform BK, NL) & modération par Grégory Jérôme (sociologue, Hear, Économie Solidaire de l'Art, FR).
- ▶ **Art Public** - nouvel avis et contacts avec le Ministère de la Culture concernant la nouvelle loi 1%. Proposition d'un membre de l'AAPL, Gery Oth, pour le nouveau comité d'aménagement artistique du Ministère de la Culture.

SEPTEMBRE 2023

- ▶ **Art Public** - Entrée en vigueur de la nouvelle loi relative aux commandes publiques d'œuvres d'art (art public), lancées par le Ministère de la Culture. Cette loi propose une nouvelle commission d'aménagement artistique qui a pour mission de sensibiliser l'art public et d'accompagner les différents acteurs, dont les communes, les fonds, les artistes dans le développement de leurs projets d'aménagements artistiques. Cette loi est le fruit d'un travail de concertation auquel le groupe de travail « Art Public » a participé.
- ▶ **Finalisation des versions types de contrats** - de vente, d'expositions, de prestation de service avec le cabinet Rodesch. Dernière relecture de prévue au sein du CA, les documents seront mis à disposition en 2024.
- ▶ **Application de la nouvelle loi sur la réforme des asbl** du Ministère de la Culture.

OCTOBRE 2023

- ▶ **Consultation de la nouvelle grille de barèmes par le Ministère de la Culture auprès** du Mudam et du Casino Luxembourg. Un document amendé compte être proposé au Groupe de Travail « Rémunération » afin de pouvoir finaliser le document et de le mettre à disposition aux membres de l'AAPL.
- ▶ **Portfolio Review avec Sophie Lanöe**, conseillère en stratégies de carrières artistiques : L'AAPL offre à ses membres la possibilité de suivre une courte session virtuelle pour échanger sur leur portfolio. L'offre est gratuite, lancée en phase « test » pour 2023 (3 dates) elle sera confirmée et renouvelée aussi pour 2024.
- ▶ **Structuration AAPL** : Webinar avec le Ministère de la Culture sur le projet Ressourcerie. Etat des lieux des artistes au Luxembourg – évaluation de la situation actuelle en collaborant avec des personnes ressources pour les statistiques, le juridique, l'économique etc.
- ▶ **Réaménagements du dernier étage des ateliers** de l'AAPL au Verlorenkost.

NOVEMBRE 2023

- ▶ **Week-end Portes Ouvertes aux ateliers au Verlorenkost** - le 11 et 12 novembre, à l'occasion de ses 10 ans, l'AAPL prépare une programmation de workshops, performances, visites guidées et expositions d'œuvres de ses membres. C'est l'occasion pour les artistes résidents de montrer leur travail et de se faire connaître. L'AAPL a accueilli approx 300 visiteurs du monde institutionnel, ainsi que des curieux d'amateurs d'art.
- ▶ **Structuration AAPL** - rendez-vous avec le nouveau trésorier de l'AAPL, Olivier Tirpandzian.
- ▶ **Art Public** - discussion sur le nouveau guide pour artistes concernant la nouvelle loi 1% qui a été votée et entrée en vigueur le 1 septembre, première réunion du Comité d'aménagement artistique du Ministère de la Culture, présentation de la feuille de route et entretiens sur les priorités.
- ▶ **Faisant suite aux élections nationales, l'AAPL publie avec l'ULASC un communiqué de presse** présentant les doléances du secteur culturel.

DÉCEMBRE 2023

- ▶ **INLL** - Deuxième visite de la classe d'étudiants du cours « Le Français, tout un art » de l'Institut National de Langues de Luxembourg. La rencontre avec des artistes résidents au Verlorenkost permet à l'Association de faire connaître sa mission et ses actions ainsi que de s'approcher du plus grand public.

- ▶ **Structuration AAPL**- engagement de Cristina Picco comme coordinatrice ateliers, afin de dynamiser les lieux et les ateliers.
- ▶ **Art Public** - réactualisation de la feuille de route suivant les tâches reprises par le comité d'aménagement artistique.

JANVIER 2024

- ▶ **Participation à la table ronde « Debattekultur, eng Kulturdebatt #3 - Vu Geld a Kreativitéit – wéi gesäit eng gerecht Bezuelung fir Kënschtlerinnen a Kënschtler aus? »** à Neimënster. Une discussion proposée et modérée par Nora Schleich, avec Nora Koenig (ASPRO), Govinda Van Maele (Réalisateur), René Penning (Kulturfabrik), Justine Blau (AAPL).
- ▶ **Publication dans le Woxx** - *Geld und Kultur: Überlebenskunst* d'Isabel Spigarelli autour de la rémunération d'artiste, en lien à la conférence *Vu Geld a Kreativitéit – wéi gesäit eng gerecht Bezuelung fir Kënschtlerinnen a Kënschtler aus?* à Neimënster.
- ▶ **Publication dans Chronicle.lu** - *Culture Debate Discusses Fair Pay for Luxembourg Artists* d'Otilia Dragan.
- ▶ **Entrevue avec le nouveau Ministre de la Culture Eric THILL** et de l'ULASC, dont l'AAPL est membre fondateur pour présenter leur doléances et futures projets.
- ▶ **Organisation d'une formation autour du Droit d'auteur** en collaboration avec la House of training et de Design Luxembourg. On y thématise le volet théorique du sujet. Ouvert aux membres de l'AAPL et de Design Luxembourg.
- ▶ **Appel pour de nouveaux membres au sein du conseil d'administration.**

FÉVRIER 2024

- ▶ **Organisation d'un workshop autour du droit d'auteur pour les membres de l'AAPL.** On y thématise la facturation et tarification des droits d'utilisation et de reproduction.
- ▶ **Réunion de la coprésidence** autour de la feuille de route AAPL et consolidation du budget pour 2024.
- ▶ **Réunion de la coprésidence et du groupe de travail** « Identité et Communication AAPL ».
- ▶ **Préparation de l'Assemblée Générale** le 22 février 2024.

AVRIL-MARS 2024

- ▶ Constitution d'une série de questions régulièrement abordées (FAQ) par les membres de L'AAPL et du Ministère de la Culture. Un appel sera adressé à nos membres afin de compléter la liste. Rendez-vous de travail avec Tammy Tangeten concernant la réalisation d'un document qui répond à toutes ces questions (un document existe déjà sous forme de brouillon réalisé en 2023 et qui doit être peaufiné). Il sera ensuite mis à disposition sur le site web AAPL dans l'espace membre.

MAI 2024

- ▶ **Formation** - proposition d'un workshop sur comment constituer un dossier de candidature pour le statut d'artiste et un QA abordant des problématiques rencontrées ou des questions en suspens.

4.1 ACTIVITÉS RÉGULIÈRES ANNUELLES

- Réunions de coordination hebdomadaires avec la gestionnaire administrative de l'AAPL, la coordinatrice ateliers et le gérance technique des ateliers.
- Réorganisation et mise en forme du site internet de l'AAPL.
- Organisation régulière du format de rencontre interprofessionnelle *Artist to Artist*.
- Assistance au jury de sélection Arts Visuels de Kulturllx pour l'attribution de bourses.
- Letizia Romanini représente les artistes visuels et l'AAPL au sein la commission consultative du Ministère de la Culture.

4.2 PROJETS POUR 2024

- Création d'un *LAB AAPL* : réserver des espaces de travail pour y développer des ateliers, master class etc.
- Rédaction d'un guide *Art Public*.
- Publication d'une feuille de route *Statut d'artiste*.
- Publication d'un guide pratique du *Droit d'auteur*.
- Formulation d'une Grille des barèmes pour ses membres et le secteur artistique.
- Publication de propositions de contrats types pour les membres.
- Renouvellement du site internet avec un espace professionnel membre.

5. DOSSIER DE PRESSE

31 mars 2023 : Publication de la lettre ouverte **Le Droit d'Auteur - ce grand méconnu**

Lettre ouverte : Le droit d'auteur, ce grand méconnu

Von **Association des artistes plasticiens du Luxembourg** | 2023-03-31 | Kultur



Prenant en compte différents événements ayant récemment occupé l'espace médiatique national et international, l'Association des artistes plasticiens du Luxembourg (AAPL) souhaite à travers cet article s'attarder sur la question des droits d'auteur, ainsi que les implications de ceux-ci sur la profession d'artiste visuel-le.



C comme copyright, un symbole en apparence bien innocent,

Les droits d'auteur, ainsi que les droits voisins, sont encore peu connus dans le domaine culturel et artistique. Ce sont, tout d'abord, bien des droits et non un seul et unique droit : les droits moraux protègent le lien privilégié existant entre l'auteur-e et son œuvre, tandis que les droits patrimoniaux visent l'exploitation de celle-ci. Il s'agit de droits non négligeables qui permettent de protéger l'artiste de toutes formes de plagiat et de réclamer à un tiers une compensation financière en vue de l'exploitation d'une œuvre. L'AAPL trouve donc important de communiquer à ce sujet afin de sensibiliser un plus large public et d'émettre certaines inquiétudes.

6 juillet 2023 : **Kulturentwicklungsplan : Beharren ist Kunst** de Isabel SPIGARELLI pour la WOXX

Kulturentwicklungsplan: Beharren ist Kunst

Von **Isabel Spigarelli** | 2023-07-06 | Thema



2018 trat der Kulturentwicklungsplan in Kraft. Was ist der Stand zur Halbzeit? Die Zwischenbilanz des Kulturministeriums und der Dachverbände.



Das luxemburgische Kulturministerium: Wie schreitet hinter

Geschlossene Kulturinstitutionen während der Corona-Pandemie, ein durchwachsendes „Esch2022“, Polemiken um das alternative Kunstzentrum Bâtiment4 in Esch: In Sachen Kulturpolitik gab es in den letzten Jahren und Monaten einige Herausforderungen. Nebenbei wurde an der Umsetzung des nationalen **Kulturentwicklungsplans (Kep)** gearbeitet, der **2018 unter dem damaligen Staatssekretär für kulturelle Angelegenheiten, Guy Arendt (DP)**, verabschiedet wurde. Letzte Woche zog die amtierende Kulturministerin Sam Tanson (Déi Gréng) eine Zwischenbilanz.

Bisher wurden 60 Prozent des **Keps** umgesetzt. Die Liste der abgeschlossenen Forderungen ist dementsprechend lang und kleinteilig, doch hier einige rezente Entwicklungen: Im Juni 2022

septembre 2023 : Publication Wunnen Magazin

Actualités



Photo : Jeannine Unsen

ART

AAPL goes ARTWEEK

À l'occasion de la prochaine édition de l'Art Week Luxembourg, l'association des artistes plasticiens du Luxembourg (AAPL) a concocté une programmation d'activités au sein de ses locaux de Verlorenkost, sous le concept « AAPL goes ARTWEEK ». Dans le cadre de cette initiative, qui se déroulera les samedi 11 et dimanche 12 novembre, les quelque 40 artistes présents sur le site ouvriront leurs ateliers au public. La manifestation donnera également lieu à des expositions, des visites guidées, des performances et des workshops. Un foodtruck sera présent pour satisfaire les appétits des visiteurs.

11 novembre 2023 : Eric Thill et la culture, deux inconnues de Céline Coubray pour Paperjam.lu

Eric Thill et la culture, deux inconnues



Écrit par **Céline Coubray**

Publié le 23.11.2023 • Édité le 23.11.2023 à 14:40

Partager



| Eric Thill, le nouveau ministre de la Culture. (Photo: Matic Zorman/Maison Moderne/Archives)



TOP

RECOMMANDÉS

1

ECONOMIE

L'après-rulings, un terrain de contentieux

9 décembre 2023 : Kultursektor hofft auf Unterstützung bei Professionalisierung de Julian Dörr pour le Tageblatt

POLITIK / 9. Dezember 2023 um 09:12 Uhr
Julian Dörr /

Koalitionsvertrag / Kultursektor hofft auf Unterstützung bei Professionalisierung

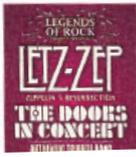


Foto: Editpress/Hervé Montagu

Eine umstrittene Personale: der neue Minister für Kultur, Eric Thill (Mitte)

Vertreter aus Kunst und Kultur warten auf konkrete Vorschläge des neuen Ministers Eric Thill (DP). Während lobende Worte finden, schießen andere scharf.

„Wir hätten uns mehr Verbindlichkeit erwartet von der neuen Regierung“, sagt Gery Oth, Der Co-Präsident der bildenden Künstler Luxemburgs („Association des artistes plasticiens du Luxembourg“, AAPL) hätte zum Beispiel, dass der Kulturentwicklungsplan „in Beton gegossen“ worden wäre. Stattdessen schreiben CSV und DP an



14 décembre 2024 : Kulturpolitik : Was die Künstler*innen wollen de Isabel SPIGARELLI pour la WOXX
Kulturpolitik: Was die Künstler*innen wollen

Von Isabel Spigarelli | 2023-12-14 | Kultur



Was sagt die Union luxembourgeoise des associations du secteur culturel zum neuen Koalitionsvertrag? Ihre öffentliche Stellungnahme gibt Aufschluss, das Regierungsprogramm macht allerdings wenig Hoffnung.



Über welche kulturpolitischen Gesetze die Abgeordnetenkammer in Luxemburg wohl in

Am Nikolaustag verteilte die Union luxembourgeoise des associations du secteur culturel (Ulasc) weder Ruten noch Geschenke an die neue Regierung, sondern sprach warnende Worte: Letzte Woche kommentierte der Verbund, 2020 als Zusammenschluss der Interessenverbände der Kulturszene gegründet, den Koalitionsvertrag kritisch im Hinblick auf die angestrebte Kulturpolitik.

Neben anderen Aspekten stößt sich die Ulasc an der geplanten Evaluierung des Künstler*innenstatus, die laut Regierungsprogramm in den nächsten fünf Jahren bevorsteht. Letztes Jahr verabschiedete die inzwischen neu zusammengesetzte Abgeordnetenkammer unter anderem ein Gesetz zur Anpassung der Sozialhilfen für freiberufliche Kulturschaffende, auf das sich die Ulasc in ihrer Stellungnahme bezieht.

11 janvier 2024 : Geld und Kultur : Überlebenskunst de Isabel SPIGARELLI pour la WOXX

Geld und Kultur: Überlebenskunst

Von Isabel Spigarelli | 2024-01-11 | Kultur

Was ist eine faire Bezahlung für Künstler*innen? Und woran misst man sie? Diese Fragen waren am Donnerstag Thema der Konferenzreihe „Debattekultur, eng Kulturdebatt“ in der Abtei Neimënster sowie im Gespräch zwischen der woxx und den eingeladenen Redner*innen.



Kommen Hilfgelder für die Kulturszene dort an, wo sie gebraucht werden, oder sinnlos ausgegeben? (COPYRIGHT: Thierry Ehrmann, CC BY 2.0 Deed)

Luxemburgs freie Kulturschaffende leben oft am Existenzminimum: 34 Prozent von ihnen verdienen weniger als oder genau den gesetzlichen Mindestlohn, wie aus der Studie „L'emploi du champ culturel: état des lieux statistique“ (Juni 2023) hervorgeht. Umso wichtiger war es, dass in der Abtei Neimënster am Donnerstag über die faire Bezahlung von Künstler*innen und anderen Beschäftigten im Kultursektor diskutiert wurde. Bei der dritten Ausgabe der Konferenzreihe „Debattekultur, eng Kulturdebatt“, einem Veranstaltungskonzept der Philosophin Nora Schleich, drehte sich für Justine Blau (AAPL), Nora Koenig (Aspro), René Penning (Kulturfabrik) und Govinda Van Maele (Filmregisseur) alles ums Geld. Bereits Anfang der Woche tauschten sie sich mit der woxx über das Sujet aus.

Wie lebt es sich also als freischaffen- de*r Künstler*in in Luxemburg? Blau, Koenig und Van Maele, wenn auch in unterschiedlichen Disziplinen tätig, sind sich einig: Ohne die Unterstützung von Dritten (Familie, Partner*innen, durch

12 janvier 2024 : Culture debate dicusses faire pay for Luxembourg Artist de O.D dans chronicle.lu

Culture Debate Discusses Fair Pay for Luxembourg Artists

Published on Friday, 12 Jan 2024 09:34 by OD

SHARE THIS ARTICLE: [f](#) [t](#) [in](#) [g+](#) [whatsapp](#) [email](#) [print](#)

RATE THIS ITEM: ★★★★★



Credit: Otilia Dragan/Chronicle.lu

On the evening of Thursday 11 January 2024, Dr Phil Nora Schleich moderated the third culture debate (in Luxembourgish with live French translation available) at Abbaye de Neumünster (neimënster) in Luxembourg-Grund, discussing the notion of what a “fair payment” might look like for artists and performers in Luxembourg.

Doctor in philosophy Nora Schleich started the evening by thanking neimënster for supporting this series of exploration around culture in Luxembourg. The first roundtable discussion, which took place in June 2023, focused on access to culture. The second debate, which took place in October 2023, had a closer look at “ethical guidelines” in art and



prise de vue atelier, 2023 - photo : Jeannine UNSEN

6. BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

DÉPENSES

Frais personnel et fiduciaire

Secrétaire	35 400,00 €
Fiduciaire	3 000,00 €
Personnel technique	10 200,00 €
Coordinatrice ateliers	35 400,00 €

Administration

Téléphone	300,00 €
Logiciels et assistance informatique	2 200,00 €
Frais poste (virements, timbres, ...)	400,00 €
Frais gestion	2 000,00 €
Frais cartes de membres	600,00 €
Imprimerie	700,00 €
Frais de représentation	2 000,00 €
Communication	6 000,00 €
Hébergement homepage AAPL	100,00 €
Maintenance homepage AAPL	2 000,00 €

Rémunérations externes	7 000, 00 €
Conseil juridique avocat	2 000, 00 €
Frais graphiste	5 000, 00 €
Groupes de travail	37 200, 00 €
Art publique	10 000, 00 €
Vision, Identité et Structuration	9 000, 00 €
Statut d'artiste	1 700, 00 €
Droits d'auteur	6 500, 00 €
Rémunération d'artiste	8 000, 00 €
Internationalisation	1 000, 00 €
ULASC	1 000, 00 €
Coordination/animations ateliers	20 000, 00 €
Cotisations	450, 00 €
Cotisation annuelle IAA	450, 00 €
Frais fixes	24 950, 00 €
Assurance	3 000, 00 €
Internet	5 500, 00 €
Chauffage	0, 00 €
Eau	700, 00 €
Electricité	4 000, 00 €
Déchets	3 500, 00 €
Ménage	7 000, 00 €
Surveillance (contrat)	900, 00 €
Contrôle extincteurs (contrat)	350, 00 €
Frais variables	9 500, 00 €
Frais de représentation	1 500, 00 €
Conseil juridique	1 000, 00 €
Fournitures bureau	1 000, 00 €
Entretien	3 000, 00 €
Plomberie	3 000, 00 €
Dépenses extraordinaires	16 600, 00 €
Mobilier de base (résidence)	3 600, 00 €
Electricité	5 000, 00 €
Divers	8 000, 00 €
TOTAL DEPENSES	216 000, 00 €

RECETTES

Convention Ministère de la Culture	72 500,00 €
Cotisation membres	8 400,00 €
Livre	00,00 €
Dons	00,00 €
Loyers artistes	100 000,00 €

TOTAL RECETTES	180 900,00 €
-----------------------	---------------------

RECAPITULATIF

TOTAL DÉPENSES	216 000,00 €
TOTAL RECETTES	180 900,00 €
RESULTAT NET	- 35 100,00 €
Excédant reporté 2023	34 594,00 €

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 22.02.2024

Gery OTH

Justine BLAU

Marc SOISSON



prise de vue atelier, 2023 - photo : Jeannine UNSEN

7. GROUPES DE TRAVAIL

7.1 ART PUBLIC

MEMBRES GDT Hisae Ikenaga, Florence Hoffmann, Yann Annicchiarico, Gery Oth

PERSONNE DE RÉFÉRENCE Gery Oth

DESCRIPTION La participation aux projets d'art public est une mise en valeur pour un artiste. La mise en œuvre d'une réalisation permet une bonne intégration de son art dans un lieu public et une visibilité accrue. La réalisation permet une mise en réseau avec des architectes, des maîtres d'œuvre, des autorités, des bénéficiaires du projet, et d'autres artistes. Le groupe de travail milite pour une meilleure connaissance, une mise en réseau des acteurs potentiels, une application de la loi, un accompagnement de l'artiste.

HIGHLIGHTS 2023 Février 2023

- Entrevue avec Christiane Sietzen de la Ville de Luxembourg concernant l'art public et le nouvel parc à Gasperich.

Mars 2023

- Rendez vous au Ministère de la Culture concernant l'apport d'expertise dans le cadre de la nouvelle loi 1%, Réunion de travail, de préparation et de suivi.
- La Chambre des députés a voté le projet de loi relative à l'intégration d'œuvres artistiques dans les édifices publics. Ce programme, connu sous l'appellation 1% artistique ou le Kunst am Bau, est inscrit dans la législation

luxembourgeoise depuis 1999. Avec cette nouvelle loi, l'intégration d'œuvres artistiques dans les édifices publics dispose désormais de son propre cadre légal lui conférant une plus grande visibilité. Cette loi a été conjointement formulée avec le groupe de travail « Art public » de l'AAPL.

Avril 2023

- Rédaction d'un texte sur le projet de loi 1% et envoi au Ministère de la Culture.

Juillet 2023

- Entrevue avec le Ministère de la Culture et formulation d'un nouvel avis sur la nouvelle loi 1%.
- Proposition d'un membre de l'AAPL pour le nouvel comité d'aménagement artistique du Ministère de la Culture.

Septembre 2023

- La nouvelle loi du 1% est entrée en vigueur. Cette mesure va générer beaucoup de possibilités de travail pour les artistes.

Novembre 2023

- Première réunion du comité d'aménagement artistique du Ministère de la Culture. Présentation de la feuille de route et entretiens sur les priorités. Discussion sur le nouveau guide pour artistes concernant la nouvelle loi du 1%.

Décembre 2023

- Adaptation de la feuille de route suivant les tâches reprises par le comité d'aménagement artistique.

OBJECTIFS 2024

- Le groupe de travail a repéré et formulé le besoin de formations pour les artistes intéressés à participer à des réalisations d'art public. Il a été déclaré un besoin de préparer également un guide pour artistes.

7.2. STATUT D'ARTISTE

MEMBRES GDT Alexandra UPPMAN, Justine BLAU

PERSONNE DE RÉFÉRENCE Justine BLAU

DESCRIPTION En décembre 2022 la chambre des députés a voté le projet de loi concernant les « Mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels », l'AAPL aimerait proposer en 2024 des formations aux membres de l'AAPL, ainsi que des informations à consulter sur le site web de l'AAPL. Nous aimerions également faire une enquête auprès de nos membres, afin d'en assurer son bon déroulement dans le cadre de sa mise en application.

HIGHLIGHTS 2023 Janvier 2023

- Échanges avec Tammy Tangeten concernant la nouvelle loi des mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels en vue de la présentation aux membres de l'AAPL.
- Présentation du nouveau statut d'artiste aux membres de l'AAPL via Zoom.

OBJECTIFS 2024 Janvier - Mars 2024

- Poursuite des échanges avec Tammy Tangeten du Ministère de la Culture concernant la nouvelle loi concernant les « Mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels » en vue d'une présentation aux membres de l'AAPL en présentiel ou via Webex.

Avril - Mai 2024

- Constitution d'une série de questions régulièrement abordées par les membres auprès de l'AAPL et du Ministère de la Culture.
- Un appel (via mailing) sera joint à nos membres visant des questions qui resteraient en suspens. RDV de travail avec Tammy Tangeten concernant la réalisation d'un document qui réponde à toutes ces questions (un document existe déjà sous forme de brouillon réalisé en 2023 et qui doit être peaufiné). Il sera ensuite mis à disposition sur le site web AAPL dans l'espace membre.

Mai 2024

- Proposition avec le groupe Formation d'un workshop sur comment constituer un dossier de candidature pour le statut d'artiste et un QA abordant des problématiques rencontrées ou des questions en suspens.

Novembre 2024

- Suivi de l'application du texte de loi à travers un questionnaire auprès des membres. Consultation auprès de l'Ulasc afin de constituer un compte-rendu pour le Ministère et d'élaborer des propositions pour 2025.
- Consultation auprès de l'ULASC afin d'établir un compte-rendu pour le Ministère de la Culture et d'élaborer des propositions pour 2025.

7.3. RÉMUNÉRATION D'ARTISTE

MEMBRES GDT	Pool de membres pour consultation et avis sur les directions à prendre
PERSONNE DE RÉFÉRENCE	Justine BLAU, Marc SOISSON
DESCRIPTION	L'AAPL désire améliorer la situation des revenus des artistes visuels, en élaborant une directive d'attribution au sein même des institutions subventionnées par le Ministère de la Culture. Nous voulons professionnaliser la pratique des barèmes et des contrats en s'inspirant de nos voisins européens ou d'autres professions indépendantes au Luxembourg, en nous axant sur l'honoraire, le budget de production, et toutes autres formes de prestations de service liées à la profession.
HIGHLIGHTS 2023	<p>Janvier 2023</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Travail de consultation et d'analyse avec l'équipe du groupe de travail « Rémunération ».▸ Consultation adressées à tous les membres de l'AAPL concernant le nouveau « Guide de la rémunération & Outils de professionnalisation », en vue de commentaires, questions et réactions dans l'élaboration d'un document final. <p>Février 2023</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Entrevue avec Grégory Jérôme et le groupe de travail « Rémunération » pour un travail de consultation sur les grille des barèmes.▸ Troisième entrevue entre le groupe de travail « Rémunération » et « Droits d'auteur » avec les musées, les centres d'arts et le Ministère de la Culture, en vue d'une meilleure tarification. Présentation de notre document de travail. Présentation de la grille des barèmes et des outils élaborés à la suite des deux dernières rencontres (04 octobre 2022, 15 novembre 2022). <p>Avril 2023</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Entrevue avec Grégory Jérôme et le groupe de travail « Rémunération » pour un travail de consultation sur les grille des barèmes. <p>Juin 2023</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Entrevue avec le Ministère de la Culture et le groupe de travail « Rémunération » (Grégory Jérôme, Mike Bourscheid, Marc Soisson & Justine Blau) afin de présenter la propositions de barèmes adaptés selon les critères abordés lors de la réunion en février. <p>Juillet 2023</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Entrevue avec Grégory Jérôme et le groupe de travail « Rémunération » pour un travail de consultation sur les grille des barèmes.▸ Conception d'une version simplifiée des barèmes sur consultation des membres du GdT afin d'être présenté au Ministère de la Culture et d'être communiqué aux institutions. <p>Organisation d'un workshop autour du travail artistique et les principes,</p>

- les définitions et les modalités de rémunération. Ouvert aux membres de l'AAPL. Avec Jeannette Slütter (Platform BK, NL), Christian Jelk (Visarte, CH), Grégory Jérôme (sociologue, Hear, Économie Solidaire de l'Art, FR).

Organisation d'une discussion autour de la profession d'artiste et les condi-

- tions matérielles, les horizons politiques et la mobilisations dans les pratiques artistiques actuelles au niveau européen. Avec Christian Jelk (Visarte, CH), Jeannette Slütter (Platform BK, NL) & modération par Grégory Jérôme (sociologue, Hear, Économie Solidaire de l'Art, FR).
- Consultation de la nouvelle grille de barèmes par le Ministère de la Culture auprès du MUDAM et du Casino - Forum d'Art Contemporain. Le GdT compte proposer un document amendé afin de pouvoir finaliser le document et de le mettre à disposition aux membres de l'AAPL.

Janvier 2024

- Participation à la table ronde « Debattekultur, eng Kulturdebatt #3 - Vu Geld a Kreativitéit – wéi gesäit eng gerecht Bezuelung fir Kënschtlerinnen a Kënschtler aus? » à Neimënster. Une discussion proposée et modérée par Nora Schleich, avec Nora Koenig (ASPRO), Govinda Van Maele (Réalisateur), René Penning (Kulturfabrik), Justine Blau (AAPL).

OBJECTIFS 2024

Février - Mars 2024 : Finalisation et mise en place de la grille des barèmes

- Travail conjoint avec le Ministère de la Culture, en contact avec le Mudam et le Casino, dans la finalisation de la grille des barèmes. Ce document sera par la suite présentée aux autres institutions (musées, les communes, universités, écoles, etc) collaborant avec les artistes, dans le cadre d'une mise en action graduelle.

Mars 2024 : Mise en action de la grille des barèmes

- Publication & Introduction d'une première grille des barèmes.
- Introduction de la grille à nos membres.
- La grille est mise sur le site web, accès aux membres.
- Annonce auprès de la presse.

Avril - juin 2024 : Professionnalisation et outils

- Finalisation de documents et d'outils pour les membres de l'AAPL à vocation professionnelle (info Tva, modèles de contrats, stratégies de négociation).

Avril - juin 2024 : Travail de représentation et de lobbying

- Au moins six entretiens avec le Casino et le Mudam, Neumünster, MNAHA, Ville de Dudelange et Esch-Alzette.
- Interventions personnelles auprès des communes.

Avril - décembre 2024 : Formations

- ▶ 3 formations pour nos membres : présentation de la grille des barèmes - *Comment l'appliquer (2 x)*, *Contrats et négociation (1 x)*.
- ▶ 1 workshop pour les intervenants communaux et les responsables des lieux d'art sur l'application de ces barèmes au sein de leurs institutions.

Avril - décembre 2024 : Suivi

- ▶ Enquête auprès des membres de l'AAPL: suivi de l'application du texte de loi à travers un questionnaire auprès des membres.
- ▶ Consultation auprès de l'ULASC afin de constituer un compte-rendu plus général.
- ▶ RDV de consultation avec le Ministère de la Culture en fin d'année.

7.4. INTERNATIONALISATION

MEMBRES GDT	Catherine LORENT
PERSONNE DE RÉFÉRENCE	Catherine LORENT
DESCRIPTION	Prendre contact avec les organisations similaires dans la grande région et à l'échelle internationale. Echanger des concepts des groupes de travail sur des sujets communs (barèmes, contrats, mobilité, résidences...). Mutualiser des expériences. Participer à des réunions qui touchent à ces thématiques.
HIGHLIGHTS 2023	L'AAPL s'intéresse toujours pour un échange international. Membre de l'IAA, l'AAPL poursuit les activités de cette dernière. Le renouement avec la Internationale Gesellschaft für Bildende Künste (IGBK) a lieu avec l'intérêt pour les thèmes de leurs derniers workshops en automne 2023 « Assurances sociales et pensions », « associations et institutions » et « financements et espaces ».
OBJECTIFS 2024	Les activités liées à l'IAA sont maintenues. Toute autre activité d'internationalisation est réévaluée et exécutée en cas de besoin.

7.5. DROITS D'AUTEUR

MEMBRES GDT Pit WAGNER, Julie WAGENER

PERSONNE DE RÉFÉRENCE Julie WAGENER

DESCRIPTION L'AAPL vise à sensibiliser les acteurs et institutions culturels sur la thématique des droits d'auteurs.

Etroitement lié aux pratiques de rémunération dans le secteur culturel, il ne s'agit non seulement d'engendrer une prise de conscience de l'artiste par rapport à ses droits et leur application, mais également d'établir et transmettre un barème et une méthodologie auxquels l'artiste pourra se référer pour calculer et facturer les tarifs qui lui sont dûs au moment qu'on utilise, reproduise et distribue son travail sous n'importe quelle forme et contexte.

HIGHLIGHTS 2023 Février 2023

- ▶ Troisième entrevue entre les groupes de travail « Rémunération » et « Droits d'auteur » avec les musées, les centres d'arts et le Ministère de la Culture, en vue d'une meilleure tarification. Présentation de notre document de travail. Présentation de la grille des barèmes et des outils élaborés à la suite des deux dernières rencontres (4 octobre 2022, 15 novembre 2022)
- ▶ Entrevue avec Design Luxembourg pour envisager une collaboration sur la publication d'un guide pratique sur les bonnes pratiques liées à l'application et la facturation des droits d'utilisation et de reproduction.

Mars 2023

- ▶ Entrevue avec LUXORR afin de définir les points communs niveau les compagnes et missions de sensibilisation respectives.
- ▶ Entrevue avec House of Training et l'IPIL en vue d'une collaboration pour une formation sur la thématique des droits d'auteur.

Mai 2023

- ▶ Participation à la formation « Faire usage de ses droits d'auteur » proposée de House of Training.

Juin 2023

- ▶ Élaboration d'une première maquette pour le guide pratique sur les bonnes pratiques et la facturation des droits d'utilisation et de reproduction.
- ▶ Entrevue avec la SACEM afin de définir les points communs niveau les compagnes et missions de sensibilisation respectives.

Novembre 2023

- ▶ Participation de la conférence « L'Artiste et le droit d'auteur » proposé par Maître Nicolas DECKER sur invitation du CAL.

Janvier 2024

- Organisation de la formation « Faire usage de ses droits d'auteur » en collaboration avec House of Training. Formation ouvertes aux membres de l'AAPL. La formation aborde les aspects théorique du droit d'auteur.

Février 2024

- Organisation du workshop « Le droits d'auteur dans le quotidien de l'artiste » en collaboration avec Design Luxembourg. Formation ouvertes aux membres de l'AAPL et de DL. La formation aborde la mise en pratique du droit d'auteur dans le quotidien professionnel de l'artiste avec un focus sur la définition et la facturation des droits d'utilisation et de reproduction.

OBJECTIFS 2024

- Finalisation et publication (édition digitale) du guide pratique sur les bonnes pratiques liées à l'application et la facturation des droits d'utilisation et de reproduction.
- Conceptualisation de stratégies de sensibilisation en partenariat avec les organismes nationaux spécialisés (LUXORR, SACEM, IPIL, Design Luxembourg, Office de la Propriété Intellectuelle ...).
- Rapprochement aux maisons culturelles (musées, communes ...).
- Collaboration avec l'ULASC pour définir des stratégies de sensibilisation au niveau national.

7.6. FORMATION

MEMBRES GDT	Alexandra UPPMAN, Cristina PICCO, Hisae IKENAGA
PERSONNE DE RÉFÉRENCE	Alexandra UPPMAN
DESCRIPTION	Le groupe de travail Formation offre des formations au service de la professionnalisation de l'artiste.
HIGHLIGHTS 2023	<p>Janvier - Février 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> Le groupe de travail vient de s'installer, des échanges se font avec les autres groupes de travail pour récolter des informations autour des exigences de formations thématiques et des priorités pour l'AAPL : 1. Rémunération ; 2. Statut d'artiste ; 3. Droits d'auteur ; 4. Art Public. <p>Mars 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> Rencontre entre Alexandra Uppman, Justine Blau et Tammy Tangeten. Entre autre, la discussion vise la proposition d'une intervention de Tammy Tangeten à l'AAPL autour du nouveau statut d'artiste. <p>Avril - Juin 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> Cartographie des acteurs présents sur le territoire de Luxembourg, identifications des thématiques primordiales pour la formation au service des artistes professionnels au Luxembourg. Identification des bonnes pratiques et des prestataires à l'étranger. Rencontre avec Nadine Erpelding du Ministère de la Culture en vue des projets annuels. Échanges sur les projets et formations à venir sur base des besoins exprimés par les membres de l'AAPL. Kultur LX : rencontre en visio-conférence avec Hélène Doub et Eléonore Mialonier autour des opportunités de formation et d'une collaboration à l'occasion de ArtWeek 2023. Prise de contact avec House of Training concernant la formation « Faire usage de ses droits d'auteur ». Rencontre virtuel entre Julie Wagener, Cristina Picco et Pablo Mohr pour discuter du contenu de la formation et évaluer la possibilité de la proposer aux membres AAPL. Prise de contact avec la SMART en Belgique. Échanges avec Carlo Vergnano pour discuter d'un possible partenariat institutionnel et autour des formations.
OBJECTIFS 2024	<ul style="list-style-type: none"> En 2024, et avec l'engagement d'une coordinatrice ateliers, ce groupe de travail fonctionnera désormais sous la libellé « Coordination ateliers ». cf. point 8.

7.7. COLLABORATION AVEC ULASC

MEMBRES GDT	Représentants des groupes de travaux concernés
PERSONNE DE RÉFÉRENCE	Représentants des groupes de travaux concernés
DESCRIPTION	Collaboration avec l'union du secteur culturel ULASC (A:LL, AAPL, actors.lu, ALTA, ASPRO, FLAC, LARS) sur les questions concernant la professionnalisation des artistes et intermittents indépendants.
HIGHLIGHTS 2023	<p>Novembre 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ À l'occasion des élections nationales, une letter ouverte, évoquant les doléances du secteur, a été formulée par les associations membre et distribuée à la presse nationale. <p>Décembre 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Suite à cette lettre, l'ULASC est invitée par le nouveau ministre de la Culture, Eric Thill, pour une première entrevue.
OBJECTIFS 2024	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La création d'une association (asbl) reste sujet de discussion. ▶ Travail de représentation au sein de l'union du secteur culturel - échanges et collaborations régulières entre le secteur. ▶ Regroupement d'informations faisant un état des lieux du secteur (statut d'artiste, droit d'auteur, rémunérations, CCSS, etc). ▶ Apport d'une expertise regroupée auprès du Ministère de la Culture ▶ Travail de revendication auprès du Ministère de la Culture et d'autres institutions. ▶ Travail sur la rémunération (barèmes), états des lieux. ▶ Travail sur le droit d'auteur.

7.8. STRUCTURATION

MEMBRES GDT Co-présidence

PERSONNE DE RÉFÉRENCE Gery OTH

DESCRIPTION Afin de créer une structure solide et viable sur le long terme, ce groupe de travail définit les objectifs et thématiques à prioriser afin de pouvoir répondre aux attentes des membres de l'AAPL et des autorités avec lesquelles nous avons des conventions. Structuration des flux organisationnels, des responsabilités et des modes de fonctionnement de l'AAPL. Mise en place et suivi des ressources organisationnelles, de gestion et de gouvernance. identification des indicateurs ressources, suivi de processus et de résultats.

HIGHLIGHTS 2023

Janvier 2023

- L'accueil de 4 nouveaux membres au conseil d'administration ont fortement mis à l'épreuve les processus existants. De nouvelles idées et approches concernant la communication interne et externe ont alimenté maintes discussions autour ces thématiques.
- Entrevues avec Cristina Picco concernant les futures tâches en relation avec les ateliers. Réunions de coordination hebdomadaires avec la gestionnaire administrative de l'AAPL, la coordinatrice ateliers et le gestionnaire technique des ateliers.

Février 2023

- Entrevue avec Michèle Walerich.
- Discussion sur les priorités et convergences avec Kultur|lx.
- Discussions en interne sur la nécessité et les priorités en formation pour les artistes.
- Entrevue avec le CGDIS concernant les ateliers aux greniers, visite des lieux avec le coordinateur technique ateliers.
- Élaboration et mis en oeuvre de nouvelles concepts pour les *Projects Rooms* aux ateliers au Verlorenkost.
- Évaluation et adaptation de la gouvernance du conseil d'administration.

Mars 2023

- Rendez vous avec 2 nouveaux membres candidats pour le C.A.

Avril 2023

- Revue des arborescences Plateforme informatique AAPL. Réunions de coordination hebdomadaires avec la gestionnaire administrative de l'AAPL, la coordinatrice ateliers et le gestionnaire technique des ateliers.

Mai 2023

- Réunions avec des locataires des ateliers concernant leurs activités.

Août 2023

- Entrevue avec le trésorier en vue d'un suivi informatique.

Octobre 2023

- Webinar avec Ministère de la Culture concernant le projet « Ressourcerie ».

Novembre 2023

- Entrevue avec le nouveau trésorier de l'AAPL.

Décembre 2023

- Engagement de Cristina Picco comme coordinatrice ateliers.

OBJECTIFS 2024

- En 2024, ce groupe de travail fusionnera avec le nouveau groupe de travail « Vision et Identité » pour former un think tank qui délibérera de manière global sur le fonctionnement, l'image et les missions de l'AAPL.

7.9. VISION, IDENTITÉ & STRUCTURATION

Dans l'ambition d'affiner le fonctionnement et les stratégies de communication internes et externes de l'AAPL, le nouveau groupe de travail « Vision, identité et structuration » sera introduit en 2024. Il s'agit surtout d'élaborer des moyens de gagner en efficacité dans l'organisation de l'association et de trouver des solutions de communication cohérentes afin de construire une structure solide et viable à long terme qui saura répondre aux missions citées dans nos statuts et aux attentes des membres de l'AAPL et des autorités avec lesquelles nous avons des conventions.

Ce groupe de travail, qui se constitue des deux sous-groupes « Vision et identité » et « Structuration » et travaillant en synergie, se composera de la co-présidence, de la gestion administrative et la coordination ateliers. En cas de besoin, il consultera les personnes référentes des autres groupes de travail, la gérance technique des ateliers, le trésorier ou bien des expert.e.s externes. Chaque décision et proposition est rapportée au conseil d'administration et y doit être votée.

7.9.1. Focus « Structuration »

MEMBRES GDT	Co-présidence ; gestion administrative ; coordination ateliers
PERSONNE DE RÉFÉRENCE	Géry Oth, Co-présidence
DESCRIPTION	Structuration des flux organisationnels, des responsabilités et des modes de fonctionnement de l'AAPL. Mise en place et suivi des ressources organisationnelles, de gestion et de gouvernance. identification des indicateurs ressources, suivi de processus et de résultats.
OBJECTIFS 2024/25	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Définition des rôles et des tâches en lien à la structure. ▸ Attribution des tâches en lien la structure. ▸ Définitions de groupes de travail. ▸ Gestion (sur la durée – en lien à la vision). ▸ Supervision des tâches (sur la durée – en lien à la vision). ▸ Gouvernance (sur la durée – en lien à la vision). ▸ Représentation (sur la durée – en lien à la vision).

7.9.2. Focus « Visions et Identité »

MEMBRES GDT	Co-présidence ; gestion administrative ; coordination des atelier
PERSONNE DE RÉFÉRENCE	Co-présidence
DESCRIPTION	Groupe de travail constitué de membres du CA intéressés, aux expertises variées, ainsi que les différents membres du personnel afin de constituer une charte de communication au niveau de l'identité et des modes de communication utilisés par l'AAPL.

OBJECTIFS 2024/25

- ▶ Définition d'une vision et identité, basées sur les axes de priorités fixées pour 2024/25. Mise à plat des confusions possibles et les lacunes rencontrées dans notre mode de communication, en interne et externe. Les attentes du CA, des membres, des locataires des ateliers et des institutions externes.
- ▶ État des lieux sur les activités de l'AAPL pour les deux prochaines années au niveau national et international.
- ▶ Définition de stratégies de communication (site internet, réseaux sociaux, newsletter)
- ▶ Définition des communications en lien au bâtiment et à l'asbl (formations, événements, ateliers, ...). En déduire les différences entre le bâtiment et l'asbl dans le contexte des formes de communication.
- ▶ Clarification des vocabulaires utilisés par ce qui est sous-entendu, que ce soit en interne et en externe.
- ▶ Définir une charte de graphique.
- ▶ Analyse des propositions des différents groupes de travail, et en définir les convergences.
- ▶ Finaliser le site web en concordance avec la feuille de route, la vision, la charte de communication de l'AAPL. En construire un outil pour nos membres (espaces membres avec accès à une documentation professionnelle, guide pratiques, grilles tarifaire, contrats modèles, ...)
- ▶ Analyse des propositions des différents groupes de travail, et en définir les convergences.



8. Coordination ateliers

PERSONNE DE RÉFÉRENCE

Cristina PICCO

DESCRIPTION

La coordinatrice des ateliers œuvre à l'appui des autres groupes de travail internes pour ce qui concerne l'organisation de formations prévues par ces mêmes groupes. Elle conçoit un plan pour la gestion active des projets rooms dans les espaces des ateliers en coordination, entre autres, avec le gérant technique. Elle conçoit et coordonne des formats d'évènements pour favoriser les échanges entre artistes et pour encourager la création d'une communauté professionnelle vivante et engagées autour de l'association. Elle identifie les besoins de formations prioritaires pour l'association et, sur cette base, conçoit et mets en pratique une programme de formation complémentaire aux formations proposées par les autres groupes de travail.

En concertation avec les autres groupes de travail et avec le Conseil d'Administration, elle identifie des réalités qui représentent des « bonnes pratiques » pour l'association à niveau national et international. Des visites sur place auprès d'autres associations seront possibles.

JANVIER 2023

HIGHLIGHTS 2023

- Rencontre et échanges avec Hélène Doub et Eléonore Mialonier de Kultur | Lx: en vue des projets annuels et et formations à venir.

Février 2023

- Rencontre avec Vanessa CUM , Mandy KOPPERS et Christiane SIETZEN du Ser-

vice Coordination Culturelle de la Ville de Luxembourg en vue de projets de collaboration éventuels.

- Rencontre avec Sonja Jaeger de l'Université Populaire en vue de projets de collaboration éventuels.

Mars 2023

- Inauguration de « Artist to Artist », format de rencontres et d'échanges entre artistes. En 2023, 6 rencontres ont été organisées. L'AAPL a accueilli comme intervenants les artistes Aïda Schweitzer, Letizia Romanini, Govinda van Maele, Botagosz Serikbaeva, Alice Bertizzolo et Serge Ecker.

Avril 2023

- Accueil de la classe d'étudiants du cours « Le Français, tout un art » de l'Institut National de Langues de Luxembourg. La rencontre avec des artistes résidents au Verlorenkost permet à l'Association de faire connaître sa mission et ses actions ainsi que de s'approcher au grand public.
- Entrevue avec Nadine Erpelding du Ministère de la Culture en vue des projets annuels. Échanges sur les projets et formations à venir.

Mai 2023

- Mise au point de nouveaux modèles de contrat de mise à disposition d'un atelier, adaptés à accueillir de façon différenciée particuliers, collectifs d'artistes et associations artistiques et culturelles pour une occupation longue ou liée à la réalisation de projets ponctuels.
- L'AAPL obtient la permission d'utiliser comme espaces de travail le troisième étage des bâtiments au Verlorenkost, ce qui permet d'exploiter cinq nouveaux ateliers et un *Project Room*.

Octobre 2023

- Portfolio Review : L'AAPL offre à ses membres la possibilité de suivre une courte session virtuelle pour échanger sur leur portfolio avec Madame Sophie Lanöe, conseillère en stratégies de carrières artistiques. L'offre est gratuite, lancée en phase « test » pour 2023 (3 dates) elle sera confirmée et renouvelée aussi pour 2024.

Novembre 2023

- Week-end Portes Ouvertes aux ateliers de Verlorenkost: le 11 et 12 novembre. A l'occasion de ses 10 ans, l'AAPL prépare une programmation de workshops, performances, visites guidées et expositions d'œuvres de ses membres. C'est l'occasion pour les artistes résidents de montrer leur travail et de se faire connaître. Près de 300 visiteurs sont comptés - issus du secteur culturel et institutionnel, mais aussi des curieux et amateurs d'art.

Décembre 2023

- Accueil de la classe d'étudiants du cours « Le Français, tout un art » de l'Institut National de Langues de Luxembourg. La rencontre avec des artistes résidents au Verlorenkost permet à l'Association de faire connaître sa mission et ses actions ainsi que de s'approcher au grand public.

OBJECTIFS 2024

- Mise en place d'un plan pour la gestion active des *Projects Rooms* au Verlorenkost.
- Dynamisation de la vie interne aux ateliers en proposant des formats de rencontre comme *Artiste to Artiste* ou des visites d'ateliers.
- Organisation de formations pour les membres en collaboration avec les groupes de travail, notamment

Focus La Pratique Artistique

- Workshop *Le pourquoi du comment du Statut d'Artiste*
- Workshop *Ma boîte à outils : quelles solutions matérielles pour mes projets?*
- *Portfolio Reviews*

Focus Argent et Fiscalité

- Workshop *Initiation à la TVA, impôts et sécurité sociale*
- Workshop *Fondamentaux de la gestion comptable et financière*
- Workshop *Assurance*

Focus La Rémunération de l'Artiste

- Présentation des suggestions tarifaires
- Workshop *La Négociation*

Focus L'Art Public

- Workshop *Le pourquoi du comment du 1%*

- Analyse comparative et référencement des pratiques de fonctionnement au niveau national et international.
- Coordination avec les autres groupes de travail internes à l'AAPL.
- Être à l'écoute des plus des demandes des artistes membres de l'AAPL.
- Travail de sensibilisation par rapport aux modifications apportées au secteur de référence par exemple en réponse à des changements législatives.